



## Les derniers témoins de la défense comparaissent dans le procès contre Dilma



Brasilia, 29 juin, (RHC).- Les derniers témoins de la défense de Dilma Rousseff, séparée temporairement de son poste de présidente, ont été cités à comparaître aujourd'hui devant la Commission de la Chambre Haute du Brésil chargée du procès politique à son encontre.

Les témoignages du directeur du Département de Financement et de Protection de la Production du Ministère du Développement Agraire, Joao Luiz Guadagnin et du Procureur de la Banque Centrale, Marcel Mascareñas dos Santos, ont été entendus.

Les témoins ayant comparu hier devant cette commission ont apporté des éléments disqualifiant les accusations contre Dilma Rousseff pour l'émission de 3 décrets supplémentaires. Une expertise réalisée par des experts du Sénat Fédéral a démontré qu'ils n'ont pas été pris par la présidente.

Une fois les déclarations de tous les témoins entendues, la Commission devra attendre la réponse du groupe d'experts aux 76 demandes d'éclaircissement de faits, présentées par les sénateurs, laquelle devra être donnée vendredi.